

Délégation Départementale du Val-d'Oise

Service Santé-Environnement

Courriel : ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr

Téléphone : 01 34 41 15 52

Fax : 01 30 32 83 48

Destinataire(s) :

LYONNAISE DES EAUX FRANCE

MAIRIE DE VETHEUIL

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Renforcement du contrôle de l'eau

VETHEUIL

Commune de : VETHEUIL

Prélèvement et analyses du **24/11/2017 à 11h00** réalisés pour l'ARS, par le groupement de laboratoires :

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY / CARSO

Nom et type d'installation : VETHEUIL (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : VETHEUIL 15 RUE MONTROND CRECHE - OFFICE RECHAUFFAGE

Code point de surveillance : 0000003572 Code installation : 000219 Type d'analyse : PES6

Code Sise analyse : 00122628 Référence laboratoire : H.2017.4132-1 Numéro de prélèvement : 09500120065

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

(PLV-09500120065 - page : 1)

Le vendredi 15 décembre 2017

Pour le Directeur Général et par délégation,
Pour la Déléguée Départementale et par délégation,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,

Signé

Helen LE GUEN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
<i>Contexte Environnemental</i>							
Température de l'eau	14,5	°C				25,0	

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
<i>Pesticides triazines et métabolites</i>							
Atrazine	<0,005	µg/l		0, 10			
Atrazine déséthyl	<0,005	µg/l		0, 10			
Atrazine-2-hydroxy	<0,020	µg/l		0, 10			
Atrazine-déisopropyl	<0,020	µg/l		0, 10			
Atrazine déséthyl déisopropyl	<0,020	µg/l		0, 10			
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/l		0, 10			
Atrazine déisopropyl-2-hydroxy	<0,020	µg/l		0, 10			

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1